

*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école
Saint-Louis de L'Assomption, tenue le mardi 30 janvier 2018 à 18 h 30,
à l'école Saint-Louis de L'Assomption.*

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Droit de parole au public
5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017 - DOCUMENT
6. Sujets de gestion
 - 6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
7. Sujets pour adoption
8. Sujets pour approbation
 - 8.1 répartition des mesures dédiées
 - 8.2 Modalités du régime pédagogique - calendrier scolaire- modalités de communication aux parents (art. 84,89)
9. Sujets pour consultation
 - 9.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019,2019-2020 (art. 78,79) - DOCUMENT
 - 9.2 Critères de sélection de la direction de l'école (art. 79) - DOCUMENT
 - 9.3 Objectifs et principes de réparation budgétaire - DOCUMENT
10. Sujets pour information
 - 10.1 Mot du président
 - 10.2 Mot de la direction
 - 10.3 Mot de la représentante du comité de parents
 - 10.4 Mot des représentantes des enseignants
 - 10.5 Mot de la représentante du Service de garde
 - 10.6 Mot de la représentante du personnel de soutien
11. Questions diverses
 - 11.1 Site internet
12. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 18 h 30.

2. Vérification des présences

Membres parents

Sébastien Clusiau
Marylène Jamieson (absente)
Mathieu Lagacé (président)
Jean-Philippe Landry
Claudia Paquette
Annik Renaud
Isabelle Parent

Membres du personnel

Éric Riopel, directeur
Manon Boutin, SDG
Francine Joly, enseignante
Émilie Laforge, enseignante
Isabelle Morin, enseignante
Mélanie Gallant, secrétaire
Vicky St-Pierre, enseignante

3. Droit de parole au public

Madame Valérie Martin, stagiaire, est présente.
Monsieur Mathieu Lagacé, président, nous souhaite à tous une très bonne année 2018.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Mathieu Lagacé.

5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2017

Il est proposé par Madame Isabelle Morin qui est appuyée par Madame Annik Renaud d'approuver le procès-verbal du 21 novembre 2017. Après la modification du procès-verbal pour le point 9.1, coquille sur le mot petite changement à corriger. À l'unanimité.

6. Sujets de gestion

6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)

Monsieur Éric Riopel nous informe que la campagne de financement a été un succès, nous avons récolté 11 066.00\$. Avec les dépenses prévues Kermesse, carnaval, les jeunes talents et la valorisation, il nous reste environ 4 100.00\$.

CE180130-855

CE180130-856

CE180130-857

7. Sujets pour adoption

7.1 Suivi au budget du fonds 8

Monsieur Mathieu Lagacé propose un montant alloué de 100 \$ par classe pour l'achat de matériel pour des projets en classe. Chacune des classes devra soumettre son projet par courriel à Monsieur Éric Riopel qui le transmettra à Monsieur Mathieu Lagacé ainsi qu'à Madame Claudia Paquette pour approbation de celui-ci. Madame Isabelle Morin nous propose son projet de tricot avec ses élèves, son projet est accepté à l'unanimité. Madame Francine Joly nous propose le projet des premières années, il est accepté à l'unanimité.

Il est proposé par Madame Claudia Paquette qui est appuyée par Madame Annik Renaud d'adopter le budget du fonds 8 tel que présenté. À l'unanimité.

8. Sujets pour approbation

CE180130-858

8.1 Répartition des mesures dédiées

Monsieur Éric Riopel nous présente le document sur la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées. Les écoles doivent maintenant remplir une reddition de compte au ministère.

Monsieur Éric Riopel nous informe que le projet d'aide aux devoirs débutera le 30 janvier 2018 et se terminera le 30 mai 2018. Le mardi, nous avons trois intervenantes pour les élèves des 2^e et 3^e années. Le mercredi, nous avons quatre intervenantes pour les élèves de 1^{re}, 4^e, 5^e et 6^e années. La demande pour les élèves est faite par les enseignantes.

Il est proposé par Monsieur Jean-Philippe Landry qui est appuyé par Madame Vicky St-Pierre d'approuver la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées tel que présenté. À l'unanimité.

8.2 Modalités du régime pédagogique - calendrier scolaire- modalités de communication aux parents (art. 84,89)

Monsieur Éric Riopel nous présente le calendrier 2018-2019 qui est approuvé par les enseignants.

Il nous mentionne les journées pédagogiques écoles.

Il est proposé par Émilie Laforge qui est appuyée par Jean-Philippe Landry d'approuver le calendrier scolaire 2018-2019. À l'unanimité.

9. Sujets pour consultation

9.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020 (art. 78,79) - Document

Monsieur Éric Riopel en fait la lecture.
Quelques discussions sur les changements de la clientèle, mais tous comprennent l'implication de la nouvelle école.

9.2 Critères de sélection de la direction d'école (art.79) -Document

Tout le monde est en accord.

9.3 Objectifs et principes de répartition budgétaire- Document

Tout le monde est en accord.

10. Sujets pour information

10.1 Mot du président

Aucun point.

10.2 Mot de la direction

10.2.1 Défi Pierre Lavoie

L'école sera parrainée par l'équipe « Osez le 1000 km » de la Commission scolaire des Affluents. Il y aura le projet « l'hiver je bouge au cube » qui se tiendra tout le mois de février.

10.2.2 Activité-école

Les billets « Bravo » sont de retour, les élèves et enseignants en sont très heureux.

10.3 Mot de la représentante du comité de parents

Madame Isabelle Parent nous propose des conférences pour aider les parents avec leur enfant. Elle nous informe qu'il y aura une conférence sur la conscience phono (son des mots). Elle nous suggère aussi pour l'aide aux devoirs, le site « Allo Prof ». Nous faisons également, la suggestion de mettre un lien sur notre site web pour les orthophonistes. Madame Annik Renaud nous suggère une conférence pour aider les parents à faire les devoirs à la maison.

10.4 Mot des représentantes des enseignants

Madame Émilie Laforge mentionne que le projet Maison de Bonbons a été un succès. Belle participation des parents ainsi que les élèves qui étaient fiers d'être habillés chics. Elle remercie le CÉ pour son implication.

Madame Isabelle Morin est très fière de ses élèves qui participent au projet « tricot ». Ce projet aide les élèves avec leur motricité et leur anxiété. Bravo à Madame Isabelle Morin pour ce beau projet.

Madame Francine Joly nous annonce que nous n'avons pas de parents bénévoles pour la fluidité pour les classes de deuxièmes années. Elles ont décidé de mettre les élèves deux par deux et pour les élèves plus difficiles, trois élèves et une enseignante.

10.5 Mot de la représentante du Service de garde

Madame Manon Boutin nous informe que la pédagogie du 26 janvier dernier, les élèves ont dû rester à l'intérieur, vu le mauvais temps. Pour ce qui est de la pédagogie du 16 février, les élèves iront aux glissades à St-Jean de Matha, une sortie bien attendue de tous.

10.6 Mot de la représentante du personnel de soutien

Tout est beau.

11. Questions diverses

11.1 Site internet

Madame Isabelle Parent nous donne ses commentaires au sujet du site internet de notre école. Elle nous suggère de mettre à jour les nouvelles données ainsi qu'une section avec lien internet pour les informations pédagogiques en orthopédagogie.

11.2 Monsieur Éric Riopel nous annonce que le CE du 17 avril sera annulé.

12. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Mathieu Lagacé à 20h30. Approuvée à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire,

Mathieu Lagacé

Mélanie Gallant